

Pratiques collectives

Attention ! La pratique collective est obligatoire quel que soit le cursus choisi par l'élève
Pour des informations plus précises vous pouvez prendre contact avec les professeurs.

Il est également possible de s'inscrire en pratique collective seule
sous réserve de l'admission par le professeur concerné

Horaires disponibles sur la fiche «Planning pratiques collectives»
(Les autres horaires seront définis lors des permanences de rentrée prévues la semaine du 7 septembre)

Ensembles instrumentaux

(sur proposition du professeur)

Accordéons
Flûtes à bec
Guitares
Harpes
Flûtes traversières
Quatuor de clarinettes

(Accessibles à partir de Cycle I 2/3^{ème} année)

Orchestre à vents (1^{er}, 2^{ème} / 3^{ème} cycles)
Orchestre à cordes (1^{er}, 2^{ème} / 3^{ème} cycles)
En 2^{ème} et 3^{ème} cycles les orchestres se réunissent pour former un ensemble symphonique
Ensembles de cuivres

Musique de chambre

(à partir de la fin de 1^{er} cycle)

Musique de chambre
Musique de chambre option musique ancienne
Musique de chambre voix et instrument

(fin de 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle)

Musique de chambre option musique contemporaine

Percussions

(dès le premier cycle – dans la limite des places disponibles)

Batucada
Djembés
Ensemble de percussions

Pratiques vocales

(dès 6 ans)

Chœur enfants
Chœur ados
Chœur adultes
Petit chœur (Chanteurs confirmés)

Jazz et musiques actuelles

(à partir de la fin de 1^{er} cycle)

Initiation Musiques Actuelles
Initiation Jazz

(Musiciens confirmés)

Ensembles Jazz et Musiques Actuelles :
- Blues
- Jazz
- Rythm & Blues
- Soul
- Rock
- Pop

Atelier de Musique Ancienne

(1 Week-end par mois)

Chœur, orchestre et musique de chambre

Danse Contemporaine

(1 cours par semaine)

dans le cadre d'un cursus instrumental ou vocal